

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du JEUDI 16 JANVIER 2025 à 20h00

Le 16 janvier 2025 à 20H00, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; GASTARD Patrick ; PIERRON Pierrette ; LOISEAU Laurent ; BOUCHAUD Thomas ; PEROTEAU Christelle ; BONNARDEL Isabelle ; ARRIVÉ Bruno ; BRETON Pierre-Yves ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc

Absents : BOINOT Florence (proc à P BŒUF) ; DEZON Marie-Pierre ; NICOLAS Marie-Noëlle

Secrétaire : GRANGE Cécile

Présents : 12 Représenté(s) : 1 Absents : 3 Votants : 13

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H00.

Intervention de Monsieur Benoit CHAUVIN, de l'association des Professionnels de Santé, pour présentation d'un projet autour de la Maison de Santé : « 24H pour sauver le Pays de Villefagnan »

La Maison de Santé est pluriprofessionnelle : elle accueille 2 médecins traitants (105 visites/jour), 1 infirmière libérale et coordinatrice, 4 infirmières présentes (130 visites/jour), 2 pharmaciens (110 pers/jour), 1 sage-femme (4 visites/jeudi après-midi) et 1 ambulancier (50 prises en charge/jour).

Nous n'avons pas de kinésithérapeute souhaitant intégrer la structure.

Cette maison de santé permet :

- la création d'un cadre de travail collaboratif fort avec un projet de santé validé par l'ARS.
- le développement de campagnes de prévention et de dépistage
- le développement de protocole de soins
- une cohésion renforcée entre les professionnels de santé

C'est une équipe dynamique et jeune, qui travaille en synergie afin d'améliorer la qualité des soins apportés aux patients.

Mission : Un médecin traitant part bientôt à la retraite et, pour entretenir ces initiatives, il faut recruter.

C'est pourquoi, l'idée du défi sportif et solidaire a vu le jour. Il s'agit de faire 400 km avec un ski erg (appareil de fitness imitant le ski de fond). Ce défi sera fait par 12 sportifs, avec le concours de la population, pour participer ou encourager.

* Il faut susciter l'intérêt de la presse locale, régionale et nationale.

* Sensibiliser, communiquer, organiser, financer

Pour un impact durable, il faudra évaluer sa réussite et préparer la suite.

Budget estimé à 6 674 €, prévoir sono, tivoli.... Les 29 et 30 mars 2025 à la maison de santé.

1- Désignation du/de la secrétaire de séance = Cécile GRANGE

2- Approbation du compte-rendu de la dernière séance = 13 POUR

3- Présentation de plans pour le PLUi

Présentation des plans du bourg de Villefagnan, Pailleroux, Le Coudret, La Ferté, Fondoume. Tous les points bleus présents sont des terrains susceptibles d'être constructibles. Une réunion sera fixée afin de présenter le PADD.

4- Choix du promoteur pour le projet de parc photovoltaïque sur le délaissé LGV (entre VALECO, VALOREM ou ORION ENERGIE) = **13 POUR**

Promoteurs	Propositions	Retombées fiscales			
VALECO	<ul style="list-style-type: none"> • 2 000€/ha/an pour un bail de 40 ans, soit 8 400 €/an (4.2 ha) • Indexation de 2% sur l'année N-1 sur 40 ans • Indemnité d'immobilisation de 6 000 € à l'obtention du permis de construire 		<i>Cne</i>	<i>CC Val de Chte</i>	<i>Dpt</i>
		TFB	1 748 €	687 €	-
		CFE	-	1 365 €	-
		IFER	2 923 €	7 308 €	4 385 €
		TOTAL	4 671 €	9 360 €	4 385 €
VALOREM	<ul style="list-style-type: none"> × 4 000 €/ha/an pour un bail de 30 ans, soit 15 200 €/an (3.8 ha) × Montant annexé, à la hausse uniquement, sur le prix de l'électricité 		<i>Cne</i>		
		TFB	5 000 €		
		CFE	-		
		IFER	5 000 €		
		TOTAL	10 000 €		
ORION ENERGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 10 000€/ha/an pour un bail de 40 ans, soit 35 000 €/an (3.5 ha) ✓ Soutie de 20 000 € à l'obtention du permis de construire 		<i>Cne (<20 ans)</i>	<i>Cne (>20 ans)</i>	
		TFB	2 400 €	5 700 €	
		CFE	5 800 €	5 800 €	
		IFER	12 000 €	28 700€	
		TOTAL	20 200 €	40 200 €	

Au vu du tableau, le choix du Conseil se porte sur Orion Energie.

5 – Transfert de la plaque du 19 mars 1962 vers la place du Puits Gilbert et choix d'une esplanade Joël Babaud = **11 POUR et 2 ABSTENTIONS**

Ayant déjà installé une plaque commémorative par la FNCR (anciens combattants) sur la place du Puits Gilbert, pourquoi ne pas y installer également la plaque du 19 mars 1962, actuellement entre le local du Comité des Fêtes et la caserne des sapeurs-pompiers.

De plus, le pourtour enherbé de la salle des fêtes et toute la zone de parking deviendra : l'esplanade Joël Babaud.

6- Devis

- Robots tondeuse Husqvarna en location à 349.44 € HT/mois présenté par Chevalérias = **13 POUR**
- Panneau pocket : application à télécharger sur son téléphone pour informer la population (sera gérée par Cécile Grange) à 390 € pour 3 ans = **13 POUR**
- Information donnée concernant l'adressage avec acquisition d'une extension « Géo16 Créadata » (ATD16) à 104 €/ an, permettant de réactualiser tous les changements apportés.
- Demande d'une subvention scolaire pour un lycéen de Villefagnan : voyage scolaire en Belgique du 20 au 23 mai 2025. Coût total du voyage : 510 €. Décision est prise de subventionner à hauteur de 15 %, soit une participation de 76.50 € = **13 POUR**

5- Informations et questions diverses

- Plan de gestion différenciée : à remettre au propre pour le faire évoluer et pour pouvoir faire une demande de subvention (LEADER)
- Prévoir les formations obligatoires des agents comme les CACES et les AIPR ainsi que la vaccination contre la Leptospirose à refaire. Bruno Arrivé se renseigne auprès du centre de vaccination d'Angoulême : liste des agents à lui fournir. Et voir pour les autorisations de conduite si possibilité de faire faire une visite par le médecin traitant avant autorisation de conduite.
- Organisation des vœux : salle, chaises, sono, micro.... Thomas ne sera pas là mais RDV est donné à 18H30 pour couper les galettes.
- Problème de réglage de la chaudière à la salle des fêtes, Laurent Loiseau a demandé à la société d'entretien de revenir.
- Une personne a été reçue, par Monsieur le Maire et Laurent Loiseau, pour la surveillance de baignade au plan d'eau : en attente de sa réponse.
- Thomas Bouchaud demande s'il est possible d'augmenter l'ampérage au rugby, car cela disjoncte.
- Isabelle Bonnardel rappelle que le trottoir devant chez la dentiste est dangereux. Voir si possibilité d'y mettre des graviers. Quant à la poubelle devant chez elle, elle est toujours en place et intacte.
- Monsieur le Maire explique, en parlant des poubelles, que le service de Calitom se dégrade. Les équipes reposent les poubelles parfois en plein milieu de la chaussée.
- Bruno Arrivé resignale que le câble électrique devant la pharmacie est décroché : Patrick a déjà retransmis auprès d'ENEDIS.
- Pierre Breton explique qu'il y a un projet en cours avec Monsieur Jean-Yves Couturier pour la plantation d'une haie sur 1 kilomètre à Boismorin. Les frais du géomètre s'élèvent à 2 660 € et ceux du notaire à 1 600 €. Il faudra surtout contacter tous les propriétaires pour obtenir leur accord, sur les actes.
- Cécile Grange fixe la prochaine réunion de la Commission Tourisme au Jeudi 13 Février à 18H30, en mairie.
- Monsieur le Maire explique, qu'avec Anne-Marie Lafond, ils ont reçu les responsables du projet Soliha : stand-by car le plan de financement n'est pas validé.
- Patrick Gastard rappelle que l'ancienne station d'épuration a été entièrement démolie. Le sable va être changé pour la nouvelle station.

Séance levée à 22H35

